

Marseille Lyon Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 9 - Samedi 27 Février 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEMES DU JOUR

AMENDE HONORABLE AU CINÉMA

« Amende honorable au cinéma » : tel est le titre d'un article que M. Jean Schlumberger a donné, il y a quelque temps à un grand quotidien.

La signature de M. Jean Schlumberger n'est pas de celles que l'on est habitué à rencontrer après la dernière ligne de textes ayant trait au cinéma et la formule qui figure en tête de cet article n'est pas non plus de celles que choisissent ordinairement les écrivains qui abordent les questions cinématographiques sans y être professionnellement tenus. A ces deux titres, l'article de M. Jean Schlumberger mérite donc de retenir l'attention des cinéphilos.

Or, que dit M. Schlumberger ? Il constate tout d'abord que le cinéma est né « en dehors de tout ce que nous avons coutumé de considérer comme les conditions de l'art », qu'il s'est « développé en opposition à toutes les habitudes de notre culture », qu'il a « l'achèze de satisfaire un public moyen » auquel il ne demandait pas « le moindre effort d'interprétation ». Après quoi, l'éminent écrivain n'hésite pas à déclarer — et il a bien raison — : « Le cinéma est une formidable puissance d'uniformisation et comme il est l'art où culminent aujourd'hui le plus d'énergies, qu'il est encore en pleine évolution conquérante, son influence sur la culture peut être incalculable ».

Aucun de ceux qui regrettent de voir sur nos écrans tant de films insignifiants n'a jamais rien dit d'autre. Et la déclaration de M. Schlumberger est d'autant plus grave qu'il poursuit de la façon suivante : « Etant donné la qualité des films courants, on peut affirmer en gros que le cinéma a proliféré le goût de la bourgeoisie et qu'il a humilié celui du peuple en le plaçant parfois devant des problèmes qu'il ne soupçonnait pas, devant des délicatesses de sentiments qu'il n'avait pas vu si bien souligner. Nous avons souvent déploré le fossé qui s'est creusé entre notre culture et la masse de la population. Or, d'une manière que personne ne prévoyait le cinéma est en train de créer une sorte de zone intermédiaire, de terrain neutre où règne un goût moyen. D'aucuns ne voient dans ce nivellement qu'un humiliant désastre, mais les cris des Cassandres ne servent à rien, car nous sommes en présence d'un mouvement universel qu'on n'arrêtera pas. Le mieux est encore d'en tirer parti. Tout dépend de savoir à quelle hauteur s'établira ce niveau commun ».

Que voilà d'excellentes choses, excellentes dites ! Et comme on dit en droit de se réjouir de les trouver sous la plume d'un homme qui n'appartient à aucun titre à la profession cinématographique car ainsi elles ont peut-être une chance d'être prises au sérieux par les professionnels du cinéma qui consentiront sans doute à admettre que l'on ne pense pas forcément faux parce que l'on ne partage pas toutes leurs opinions. Et comme surtout la conclusion à laquelle s'arrête M. Schlumberger, sous une forme presque interrogative a de quoi retenir notre attention !

C'est en effet d'établir un niveau moyen de la production qu'il s'agit actuellement pour le cinéma français, un niveau au-dessous duquel il s'interdira à lui-même de descendre. Des films comme « Les Visiteurs du Soir », il y en aura toujours un ou deux chaque année. Le bruit fait autour de lui, les commentaires que sa projection a fait naître, prouvent bien que tout le monde le considère comme un cas exceptionnel... Et c'est cela qui est en grâce, car à considérer les choses avec le sérieux qu'elles méritent ne devrait-on pas dire que c'est à la hauteur de films comme celui de M. Marcel Carné que devrait s'établir le niveau commun de la production cinématographique dont parle M. Schlumberger. Le public le mérite et le cinéma français en possède les moyens. Peut-être pour y réussir, pour faire du film « le véhicule de vie spirituelle » qu'il peut être, ne nous manque-t-il qu'un peu de foi !

René JEANNE.

L'EFFORT DANS LA QUALITE SE POURSUIT

Après Les Visiteurs du Soir, Pont-Beuvray, Carmen, voici La Vie de Bohème qui prouve bien que nos réalisateurs entendent vouloir tout interpréter, et aussi ce qui n'est fait pour permettre à la France de se maintenir au rang des nations tenant la meilleure place dans la production cinématographique mondiale.

Aussi bien par son sujet, par l'habileté et le talent de son metteur en scène, les qualités de ses interprètes, et aussi ce qui n'est pas négligeable — aux quelques 30 millions consacrés à sa réalisation, La Vie de Bohème nous donne l'assurance que la transposition à l'écran de l'œuvre de Mürger nous permettra d'applaudir un film de très grande classe.

LE CINÉMA FAIT DE PLUS EN PLUS APPEL A LA COUTURE

Le goût et le soin qui président à l'élaboration des costumes sont une des raisons du succès des films d'époque. Les producteurs savent ce qu'ils font en demandant aux meilleurs artistes les maquettes d'après lesquelles les couturiers — ou le couturier — réalise de véritables chefs-d'œuvre, le terme n'a rien d'excessif. Quelle femme resterait insensible à la séduction des créations d'Annenkoff portées par Annie Ducaux et Suzy Carrier dans Pontcarra.

Dans Monsieur des Lourdines, Mila Parély, silhouettée par Christian Dior, évoque avec infiniment d'esprit les folies parisiennes sous le Second Empire. Marie-Hélène Daste a composé pour les autres interprètes de ce film des costumes qui doivent rallier tous les suffrages.

« L'ESCALIER SANS FIN »

Le premier tour de manivelle du nouveau film des Productions Miramar, « L'Escalier sans fin », sera donné le 4 mars aux Studios des Buttes-Chaumont.

Ce film qui bénéficie de l'appui du Crédit National, s'annonce comme l'une des plus importantes productions de l'année. Les producteurs, MM. Joseph Grohondo et Lucien Rochat, ont réuni pour la réalisation de « L'Escalier sans fin » les meilleurs éléments artistiques et techniques ; Charles Spaak est l'auteur du scénario ; Georges Lacombe assurera la mise en scène et Louis Beydts composera la partition musicale. L'interprétation très éclectique, est de toute première valeur ; elle réunit autour de Pierre Fresnay et de Madeleine Renaud, les noms de Colette Darfeuil que nous n'avions pas vu au studio depuis déjà longtemps, la nouvelle vedette « Pathé », Suzy Carrier, qui se fit remarquer avec son premier film « Pontcarra » et qui vient de tenir l'un des principaux rôles de « Secrets », Raymond Bussières qu'imposa « Nous les Gosses » et que l'on appelle plus que « l'homme au réverbère » depuis sa pittoresque création de « L'Assassin habite au 21 », puis encore René Allié, Carpentier et probablement Fernand Fabre et Charles Granval.

Terminés ce rapide exposé des éléments qui concourent à la réalisation de « L'Escalier sans fin » en indiquant que Christian Matras dirigera les prises de vues, que les décors seront signés Douariner et qu'Henry Le Brument assurera la régie générale du film.

Nos Informations...

PARIS

Le 4 mars aux studios des Buttes-Chaumont, Georges Lacombe entreprendra la réalisation de *L'Escalier sans fin*, avec Pierre Fresnay, Madeleine Renaud, Colette Darfeuil, Suzy Carrier, Raymond Bussières, etc. Scénario de Charles Spaak.

Dans « Le Chant de l'Exilé », Tino Rossi chantera une chanson écrite spécialement pour lui par Edith Piaf... A quand une chanson de Tino Rossi interprétée par Edith Piaf ?

La Société « Les Films Raoul Pinquin », au capital de 10 millions de francs, est définitivement constituée, elle a pour objet la production, la distribution, l'achat de salles, la construction de studios et de laboratoires. Son siège est situé au 12, boulevard de la Madeleine.

Actuellement en cours de réalisation dans les studios parisiens : « L'Homme de Londres » (S.P.D.F.), « La Bourne ou la Vie » (L'Essor Cinématographique), « Vingt-cinq ans de bonheur » (Continental), « La grande Clarté » (Synops), « Le Soleil de Minuit » (S.U.F.), « Au Bonheur des Dames » (Continental).

Pierre Laroche travaille à l'adaptation et aux dialogues de son prochain film, *Les Malheurs de Sophie* que réalisera Jacqueline Audry.

Sous l'égide des « Prisonniers Assésés » vient d'être entrepris aux studios de Jérome la réalisation de « Adémaï hardi d'honneur ». Ce film marque la reprise de la collaboration Paul Coline - Noël-Noël qui nous valut les fameux « Adémaï ».

MARSEILLE

Il serait question qu'Yvan Noé poursuive la réalisation de *La Corvée des Henri* aux Studios de Marseille. Attention que ce film sera distribué à Marseille par les « Filles de Provence » et à Lyon et à Toulouse par les soins de « Self-Films ».

Le film de Jean Delannoy, « L'Enfer du Jert », vient de connaître un succès formidable au Pathé-Rex ; il a réalisé en six jours 856.399 francs de recettes, ce qui bat de très loin tous les précédents records enregistrés à Marseille. Cette semaine, le « Pathé-Rex » a affiché sur son écran « L'Amant de la nuit », l'amusante réalisation avec Avelly, Jean Tessier, Alerme, Larquey, Pierre Giffard, Guillaume de Saxe et Pauline Carton.

TOULOUSE

Les deuxième visons au « Cinéma » continuent à fort bien marcher. Parmi les derniers résultats : *Vie de chien* (172.583), *Compagnon* (148.434) et *Une Femme sans Passé* (114.000).

Le rythme des présentations se ralentit pas. Sur l'écran de « Cinéma », on a pu voir ces derniers temps : « Marie Martin » (Eclair), « Le Bienfaiteur » et « A la belle Frégate » (Régina), « L'Escadrille », belle réalisation des studios espagnols, « L'Homme sans nom », « Haut le Vent », « Le grand Combat », « Bonne Etoile », présentés par Self-Films.

Maurice BENES.

« LA BONNE ETOILE » UNE ŒUVRE DE GRANDE VALEUR

M. Georges Azais, le talentueux décorateur de quelques-unes des façades de nos grands établissements, vient de mourir après une grave maladie. Sa bonhomie naturelle, la qualité de ses travaux seront vivement regrettées dans le monde du cinéma. De nombreux membres de la corporation, parmi lesquels M. Escamp, directeur du « Capitole » de Marseille, avec qui le défunt était particulièrement lié, ont tenu à assister à ses obsèques. A la veuve de M. G. Azais ainsi qu'à son fils, prisonnier en Allemagne, l'A.I.C. présente ses respectueuses condoléances.

La sortie du film de Jean Delannoy, *L'Enfer du Jert*, précédemment fixée au 3 mars, aura finalement lieu le 17 mars au « Gaumont-Palace ». Gros succès en perspective pour cette salle.

Un deuxième enfant, prénommé Michel, vient d'arriver au foyer de M. Vayssières fils, directeur du Saint-Agne-Cinéma. Toutes nos félicitations à ce jeune exploitant et à la maman.

Résultat des récents cinéfilms : *Le Dragon Jaune* (224.530) et *La Bouille Blanche* (294.832) aux « Variétés », « Le Moussillon » (180.583) et *La Fille du Corsaire* (233.702) au « Plaza », *L'Assassin à peur le Nuit* (358.950) et *Frédérica* (320.446) au « Gaumont ». Enfin la première semaine du premier épisode du *Comte de Monte-Cristo* a produit au « Trianon » le chiffre record de 333.927 fr.

MICHEL SIMON ETAIT NECESSAIRE APPELE A INCARNER « RIGOLETTO »

Un acteur échappe rarement à sa classification dans un genre bien déterminé. C'est ainsi que l'air sarcastique, l'ironie tour à tour bon enfant et cruelle, l'inégalable fantaisie et l'allure parfois grotesque de Michel Simon ont valu à ce grand comédien de se voir régulièrement confiés des rôles bouffons. Il était donc normal — tout comme Viviane Romance était destinée à incarner « Carmen » — qu'un jour vienne où Michel Simon nous apparaisse sous les traits de « Rigoletto ».

Pour la réalisation du « Roi s'amuse », dont le thème est emprunté au drame de Victor Hugo qui inspira lui-même l'opéra de Verdi « Rigoletto », Mario Bonnard en confiait le rôle de Rigoletto à Michel Simon et permis à cet excellent artiste la plus extraordinaire création de sa brillante et déjà longue carrière.

Le numéro trimestriel de la Revue de grand luxe

NOUVEAU FILM

Vient de Paraître Prix : 25 francs Les Cinérelis - Av. de la Favorite - CANNES

« Andorra » a fait, en trois semaines, au Mondial de Nice, la somme de 403.000 francs.

J. F.

Un nouveau succès à l'actif d'André PAULVÉ



Tous les records battus au "PATHÉ-REX" de Marseille

L'ENFER DU JEU

a réalisé en 6 jours

856.399 francs

(l'ancien record est battu de 180.357 frs)

Deux succès

à reprises...



Tino Rossi LUMIERES DE PARIS

NAPLES au BAISER de FEU

Arletty
Raymond Rouleau
Constant Remy

MONSIEUR DES LOURDINES

Le numéro trimestriel de la Revue de grand luxe

NOUVEAU FILM

Vient de Paraître Prix : 25 francs Les Cinérelis - Av. de la Favorite - CANNES

Midi Cinéma location TOULOUSE

Rythme Jeunesse Bagarre tel est LE PRINCE CHARMANT Un succès général

Jean Galland Alerme Georges Rollin Anne Laurens dans L'HOMME SANS NOM

Distribué par S. E. L. B. FILMS LYON TOULOUSE BORDEAUX 32, Rue Grenette 21, Rue Maury 7, Rue Séglier

TOBIS

Le succès de SERGENT BERRY s'affirme de semaine en semaine Lyon (Scala) 252.887 fr. Toulon (Casino) 107.238 fr.

Charles TRENET Elvire POPESCO RELLYS

FRÉDÉRICA

Le grand succès du film gai...

HÉLIOS-FILM MARSEILLE LYON-CINÉMA LYON

Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 9 - Samedi 27 Février 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

PROJECTION DES FILMS DOCUMENTAIRES

La Direction générale de la cinématographie nationale a constamment manifesté tout l'intérêt qu'elle attache à une saine production des films documentaires de qualité et à une exploitation normale de ces films.

Cette préoccupation répond au souci légitime de doter la Cinémathèque française de films culturels attrayants et à la volonté de reconnaître l'importance du film en tant que facteur éducatif.

La Direction générale de la Cinématographie nationale a constaté de nombreuses infractions aux différentes décisions prises par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique en vue d'assurer aux films documentaires une exploitation normale.

Malgré la composition obligatoire du programme des spectacles cinématographiques, le film documentaire est souvent écarté du programme présenté au public, ou bien les films de long métrage produits postérieurement à la date de juillet 1940 ne sont pas toujours accompagnés d'un documentaire produit entièrement après cette date.

Ces infractions toujours répétées risqueraient d'annihiler les efforts produits par l'Etat en faveur du film culturel.

En conséquence, la Direction générale de la Cinématographie nationale porte à la connaissance des ressortissants de l'Industrie Cinématographique que toute infraction qui sera relevée par le Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique fera l'objet d'un ultime avertissement, et qu'en cas de récidive, les sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 10 août 1940 seront immédiatement appliquées aux contrevenants.

CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Il est rappelé à MM. les Distributeurs et à MM. les Exploitants qu'ils doivent toujours signaler au C.O.I.C. tous les changements intervenant dans leur personnel qui est titulaire de la carte d'identité professionnelle.

FAUTES PROFESSIONNELLES

Le comité de direction a décidé (décision n° 44) que seraient dorénavant considérées comme fautes professionnelles et passibles des sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 10 août 1940 :

1° L'absence de déclaration, etc...
A cet effet, et avant les nombreuses réclamations des distributeurs de films contre les exploitants qui n'adressent pas régulièrement leurs bordereaux de recettes, l'attention des exploitants est attirée sur les conséquences de cette façon de faire, qui se trouve maintenant sanctionnée par la décision n° 44.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler à ce sujet l'art. 6 : « Prix de location », des conditions générales de location de films, qui précise au paragraphe « Contrôle des locations au pourcentage » :

« Le directeur est tenu d'adresser au distributeur, le lendemain du dernier jour de chaque semaine, un bordereau

détaillé des recettes journalières, avec indication de la recette brute, des taxes et droits ainsi que de la recette nette et du pourcentage revenant au distributeur.

« Il devra communiquer au distributeur, sur sa demande, toutes pièces justificatives à ce sujet.

« Il devra, en outre, donner au distributeur, ou à son délégué, toutes facilités pour la vérification et le contrôle des recettes relatives au film loué, aussi bien pendant qu'après la passation. »

De plus, le paragraphe « Paiement » du même article 6 précise que :

« Les prix à forfait et les minima garantis ainsi que le prix des fournitures de publicité sont payables au comptant.

« Le paiement du pourcentage doit accompagner l'envoi du bordereau. »

En conséquence, MM. les Exploitants sont priés de se conformer à l'art. 6 des Conditions générales de location de films tant en ce qui concerne l'envoi des bordereaux de recettes que les règlements des programmes et des pourcentages, sans attendre l'envoi d'une ou plusieurs lettres de réclamation et ce afin d'éviter que leur soit appliquée la décision n° 44.

CONTENTIEUX DECLARATIONS DE CREANCES

relatives aux contrats en suspens avec l'Algérie

Le C.O.I.C. a reçu la circulaire ci-dessous :
Centre d'Information Interprofessionnel, 16, rue de Monceau, Paris
Service des Echanges Extérieurs
Section d'Outre-Mer (XC 08)

Le 24 novembre 1942.

« Monsieur le Président,

« La Région Economique d'Algérie nous prie d'informer les Présidents des Comités d'Organisation que ses services à Paris, 28, avenue de l'Opéra, se sont chargés d'instruire les dossiers concernant le règlement des marchés économiques en suspens avec l'Algérie, afin de permettre aux Pouvoirs publics responsables de prendre toutes mesures utiles.

« L'attention des Comités d'Organisation est appelée sur les points ci-dessous :

« 1° Où en sont les programmes de fournitures à destination de l'Algérie ?
« 2° Quelle est la situation actuelle des marchandises destinées à l'Algérie qui se trouvaient en route à la date du 8 novembre ?

« 3° Quel est l'état des créances sur l'Algérie demeurées en suspens ?

« Le relevé de ces créances devra comporter les indications suivantes :
« Le nom et l'adresse des créanciers ;
« La nature des créances ;
« Le montant des créances ;
« Les modes de règlements prévus.

« Il y aurait le plus grand intérêt à ce que les renseignements qui précèdent puissent être recueillis sans retard par les Comités d'Organisation en vue d'apporter une solution aux problèmes soulevés par les événements actuels.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués. »

N. B. — Les ressortissants du C. O. I. C. qui ont des contrats en cours avec les maisons situées en Algérie sont priés d'adresser directement la déclaration prévue ci-dessus à la Région Economique d'Algérie, 28, avenue de l'Opéra, Paris.

PRESENTATIONS CORPORATIVES

Au cours de sa séance du 16 février, la Commission des Œuvres sociales, considérant que les présentations corporatives de films sont désormais données au bénéfice de la caisse de secours des Œuvres sociales, a décidé de les réorganiser sur les bases suivantes :

1° Les membres de la corporation et les journalistes accrédités y auront accès librement sur présentation de leur carte professionnelle ;

2° La maison de distribution présentant le film pourra donner en places gratuites jusqu'à 10% du nombre d'invitations. Elle devra dans ce cas ajouter l'indication suivante sur la carte d'invitation : « Entrée personnelle gratuite » et apposer son cachet.

3° Le prix d'entrée aux présentations sera de 10 francs contre remise de la carte d'invitation. Ces cartes devront porter la mention : « Il sera perçu 10 fr. par place au bénéfice des Œuvres sociales du Cinéma ».

4° Le Service des Œuvres sociales assurera le contrôle et la perception avec le personnel et les billets du cinéma choisi par la maison de distribution.

Le chef de centre de Marseille :

J. Dominique.

ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA (Région de Marseille)

8° liste de souscription

Malausséna, à Nice, 180 fr. ; Films Paramount à Marseille : Films Paramount, 100 ; M. Michel, 50 ; Mme Kaminiski, 25 ; M. Guillemo à Puisseguier, 200 ; Star à Nice, 200 ; Comedia-Cinéma à Miramas, 250 ; Syndicat des Opérateurs à Marseille, 1.000 ; Tournée Lanza à Pertuis, 150 ; Variétés à Servian, 200 ; Théâtre et Tivoli à Isle-sur-Sorgue, 200 ; M. Moutte à Sénas, 200. — Total : 2.755 francs.

Total des listes précédentes : 82.184 francs 20.

Total à ce jour : 84.939 fr. 20.

RENE DARY BAT ALFRED ADAM PAR K. O...

On parle encore au studio de la bagarre qui mit aux prises René Dary et Alfred Adam.

René Dary a longtemps pratiqué la boxe ; il est toujours au premier rang pour manifester son enthousiasme quand les vedettes du ring disputent un match sensationnel.

Pour le pugilat qui devait assurer le dénouement, conforme aux vœux des spectateurs, de *Port d'Attache*, Dary s'entraîna sérieusement. Alfred Adam en excellente forme devait lui opposer une brillante résistance. Les figurants témoins de leur combat perdirent pour une fois cet air de passivité qu'ils arborent en toutes circonstances, et Jean Choux, ravi, put enregistrer la plus belle bagarre du cinéma français.

REGINA-DISTRIBUTION PRESENTF...

La Société Regina-Distribution, sous les auspices de son sympathique directeur de Marseille, M. Mahard, présentera les 1^{er}, 3 et 9 mars, au Majestic de Marseille, trois films de sa récente production. Il s'agit de :

« A la Belle Frégate », scénario et dialogues de Charles Spaak, mise en scène d'Albert Valentin, musique d'Arthur Hoérée. Interprétation : Michèle Alfa, René Dary, René Lefèvre, Henri Nassiet, Jean Rigaux, Yves Deniaud, René Génin, Aimos, Milla Parély, Paul Azais, Suzanne Dantès et Julien Carrette (le lundi 1^{er} mars, à 10 h.).

« Le Bienfaiteur », scénario d'Ashebbée, mise en scène d'Henri Decoin, dialogues d'Yves Mirande. Interprétation : Rainu, Suzy Prim, Larquey, Jacques Baumer, Yves Deniaud, Alfred Adam, Lucien Galles et Charles Granval (Le mercredi 3 mars, à 10 heures).

« Le Comte de Monte-Cristo » (film en deux époques : 1^{re} époque : Edmond Dantès ; 2^e époque : Le Châtiment), d'après le roman d'Alexandre Dumas, adaptation et dialogues de Charles Spaak, mise en scène de Robert Vernay, supervision d'Yves Mirande. Interprétation : Pierre Richard-Willm, Michèle Alfa, Ermete Zacconi, Lise Delamare, Aimé Clariond, Marcel Hermand, Line Noro, Pasquadi, Alexandre Rignault, Bergeron, Joffre, Fouché, Yves Deniaud, Louis Selou et Paul Feivre (le mardi 9 mars : 1^{re} époque, à 10 heures ; 2^e époque, à 14 h. 30).

VIVIANE ROMANCE EST ENCHANTEE...

Après une longue absence qui l'avait retenue à Rome pour la réalisation de *Carmen*, Viviane Romance vient de rentrer en France. Elle se montre enchantée du travail réalisé sous la direction de Christian-Jaque et ne tarit pas d'éloges sur son meilleur en scène ainsi que sur ses camarades, principalement Jean Marais qui campe, parait-il, un extraordinaire Don José.

VIENT DE PARAITRE :

« Les Archives du Cinéma » par Luc de CAMIRAN

Sous les auspices du « Centre Artistique et Technique du Cinéma » et sous la signature de M. Luc de Camiran, vient de paraître un ouvrage très documenté qui traite de toutes les questions se rapportant au développement des positifs et des négatifs, au réglage des émulsions, au tirage, au montage et au contrôle des films par projection.

Par l'esprit de vulgarisation qu'il renferme et par sa valeur technique cet ouvrage mérite d'être entre les mains de tous les membres de l'industrie du film.

AU « BOUL'MICH » AVEC LES ETUDIANTS

Le Boul'Mich, les Facs, toute la jeunesse intellectuelle au travail et à la joie, en un mot tout le Quartier Latin et son âme vribante, sont évoqués et exaltés dans le film *L'Ange de la Nuit*, dont le metteur en scène André Berthomieu vient de terminer les prises de vues.

Michèle Alfa, jeune étudiante en Lettres, nous guidera dans ce quartier aussi pittoresque que célebre. Avec elle nous pénétrons dans le club de la « Vache enragée » que Jean-Louis Barrault préside avec entrain et gaieté, avant de nous apparaître sous les traits bouleversants d'un sculpteur aveugle.

Dans ce milieu si propice à l'éclosion de drames profondément humains, une pléiade de jeunes acteurs parmi lesquels nous citerons Yves Furet, Henri Vidal et René Fluet, passent avec habileté de l'enthousiasme au pathétique, du rire le plus serein aux larmes les plus amères.

Les noms prestigieux dont s'orne la distribution, la qualité, le drame puissant qui l'anime, font de *L'Ange de la Nuit*, le film que l'on attend.

VOUS RIREZ AU CINEMA...

Yvan Noé vient de réaliser aux studios de Marseille quelques scènes de son film « La Cavalcade des heures » dont la distribution réunit un grand nombre de vedettes, dont Fernandel.

Les scènes enregistrées étaient d'un tel comique que les figurants, les machinistes, les électriciens et les techniciens ne pouvaient garder leur sérieux, ce qui, en obligeant à différentes reprises Yvan Noé à recommencer les scènes, finit par lui faire perdre complètement patience et lui faire déclarer, furieux : « Vous rirez au cinéma mais pas ici ; le premier que je vois encore rire je le fiche dehors ».

LE BARRAGE DU VERDON ACCUEILLE CATHERINE DE MEDICIS, MANON, BUFFALO-BILL, LE PETIT POUCKET !

Parmi les scènes de « Lumière d'Été » dont Jean Grémillon vient d'achever la réalisation avec Madeleine Renaud, Paul Bernard, Madeleine Robinson, Pierre Brasseur, etc., la moins curieuse ne sera certes pas celle où, à la suite d'un accident survenu à des automobilistes se rendant à un bal costumé, on verra Catherine de Médicis, Landru, Manon, Buffalo-Bill, le Petit Poucet et Cléopâtre mêlés aux ouvriers travaillant à l'édification du barrage du Verdon !

QUELQUES MAGNIFIQUES RESULTATS A L'ACTIF DE « DISCINA » DANS LA REGION DE TOULOUSE

Après les recettes records de Toulouse et de Montauban, *Les Visiteurs du Soir*, « le film dont on parle et que l'on veut voir », poursuit sa brillante carrière :

A Limoges plus de 146.000 fr. en 6 jours (en raison de ce succès, le film a été maintenu une deuxième semaine et a réalisé en 12 jours 220.000 francs).

A Albi, le total a été de plus de 54.000 francs.
D'autre part, *L'Assassin a peur la Nuit*, la dernière réalisation de Jean Delannoy, a dépassé à Toulouse 358.000 francs en 6 jours au « Gaumont-Palace ».

C'est enfin *La Tosca* qui dépasse à Limoges 100.000 francs de recettes.

PRESENTATIONS

(en applications de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

TOULOUSE

Mercredi 10 mars
au « Gaumont-Palace » (Sortie)
Six Petites Filles en Blanc
(S. C. S. O.)

Mercredi 17 mars
au « Gaumont-Palace » (Sortie)
L'Enfer du Jeu
(Discina)

MARSEILLE

Lundi 1^{er} mars
à 10 h., au « Majestic »
(Présentation)
A la Belle Frégate
(Régina)

Mercredi 3 mars
à 10 h., au « Majestic »
(Présentation)
Le Bienfaiteur
(Régina)

Mardi 9 mars
au « Majestic » (Présentation)
à 10 h. : 1^{re} époque
à 14 h. 30 : 2^e époque
Le Comte de Monte-Cristo
(Régina)

AGENCE

D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère
(Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

2, boulevard Baux
(Pointe-Rouge)

MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80

C. C. Postaux

Marc PASCAL, 818-70 - Marseille

Abonnement : UN AN, 60 fr.

REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Cambière

LE LIT A COLONNES

(Production "Synopsis")

Depuis le 24 Février
au « CAPITOLE » de Marseille

Roger DUCHESNE, Ginette LECLERC
CHARPIN, Orane DEMAZIS
ANDREX, TRAMEL, etc. dans

Le Mistral

Réalisation de Jacques Houssin
Scénario et dialogue de Jacques Carton et Jacques Houssin

«Clair-Journal»

LYON 22, Rue de Condé
MARSEILLE 103, Rue Thomas
TOULOUSE 10, r. Claire Paulhac

6
PETITES
FILLES
EN
BLANC

avec
Jean Murat
Janine Darcey
Henri Guisoy
Pierrette Caillol
Gabaroché
et
Réda Caire

(En exclusivité au Gaumont-Palace de Toulouse du 10 au 15 Mars.)

LA
FEMMIE
PERDUE

Triomphe et triomphera partout...

La Société Nouvelle
des Etablissements Gaumont

Les Cadets
de l'Océan

une œuvre émouvante
à la Gloire de la Marine Française

Sté. Marseillaise des Films Gaumont
(Les Films Marcel Pagnol S.A.)

POUR TOUTS VOS

TICKETS
AFFICHES
AFFICHETTES
DÉPLIANTS
ETC...
ETC...

PUBLICITÉ CINÉMA
IMPRIMERIE

170-La Cambière 170
-MARSEILLE-

...saisis par l'amour...
ont-ils été sincères ?
ont-ils joué la comédie ?

Illusion